



Communiqué de presse

Le CCE et le CNT appellent à favoriser l'utilisation des transports en commun

Au rythme auquel l'utilisation des transports en commun s'accroît aujourd'hui, il existe un risque réel que le transfert modal durable nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques ne puisse pas être réalisé avec l'ampleur souhaitée. Partant de cette préoccupation, le Conseil central de l'Économie et le Conseil national du Travail ont émis, ce 20 septembre 2023, un avis de leur propre initiative.

Dans cet avis, les Conseils appellent les différents niveaux de pouvoir à promouvoir l'utilisation des transports en commun. À cet effet, ils demandent d'améliorer la qualité des transports en commun et d'accroître leur facilité d'utilisation moyennant la mise en place d'un système de transports en commun au fonctionnement optimal et mieux intégré.

Pour le segment des déplacements domicile-travail, les Conseils demandent d'assurer la liaison entre de grandes zones d'activité et les transports en commun ainsi que d'élargir le champ d'application du système volontaire 80/20 (pour lequel seuls les abonnements de la SNCB et les abonnements combinés SNCB/STIB sont actuellement éligibles) à l'ensemble des abonnements combinés. Il s'agit d'un système selon lequel l'employeur prend 80 % du prix de l'abonnement en charge, les autorités acquittent les 20 % restant du prix et le travailleur bénéficie d'un abonnement gratuit pour ses déplacements domicile-travail. L'élargissement demandé est important pour stimuler l'utilisation des transports en commun régionaux dans le cadre des déplacements domicile-travail, pour accroître le taux d'emploi et réaliser le transfert modal durable.

Par ailleurs, toujours en vue d'accroître l'utilisation des transports en commun, les Conseils demandent de favoriser l'utilisation du budget mobilité et de faciliter la combinaison train-vélo. Dans leur avis du 20 septembre 2023 relatif à la sécurité et au bien-être des travailleurs qui utilisent le vélo pour se rendre au travail ou dans le cadre de l'exécution de leur travail, les Conseils demandent à propos de ce dernier point d'investir dans des parkings à vélo sécurisés dans les gares et d'y élargir l'offre de vélos partagés.

Les avis sont disponibles sur les sites du CNT (www.cnt-nar.be) et du CCE (www.ccecrb.fgov.be).